

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU JEUDI 28 JUIN 2018

**N°2018- CC-5S-DBR-28**

L'An Deux Mille Dix-Huit, le Jeudi 28 du mois de Juin à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « La Riviera du Levant », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de ville du Gosier, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DUPONT, Président, pour délibérer des questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée intercommunale.

**PRESENTS** : MM. Jean-Pierre DUPONT - Christian BAPTISTE - Laurent BERNIER - Jocelyn CUIRASSIER - Francs BAPTISTE - Teddy MARY - Philippe TROUPE - Mmes Lydie PAVIOT ép. SELLIN - Marie-Flore DESIREE - M. Christian THENARD - Mme Ghislaine GISORS - M. Jean-Claude CHRISTOPHE - Mme Nadia CELINI - M. José SEVERIEN - Mmes Félicienne GANTOIS - Maguy THOMAR - Liliane MONTOUT - Michelle MAXO - Mariette MANDRET - M. Eric LATCHOUMANIN - Mmes Diana PERRAN - Yvonne CHELAMIE ép. LOSBAR - M. Jean DAIJARDIN - Mme Nathalie CHOURO ép. BRACAT - M. Raymond PARSHAD - Mme Christiane CLARA ép. DELANNAY.

**EXCUSES** : MM. Jean-Claude PIOCHE - Solaire COCO (Procuration à Jocelyn CUIRASSIER) - Mme Paulette LAPIN (Procuration à Jean-Claude CHRISTOPHE) - M. Patrice PIERRE-JUSTIN - Mme Roberte MERI - M. Cédric CORNET - Mmes Alix OURTOU ép. HUYGHUES BEAUFOND - Sylvia LAPTES - M. Lucien GALVANI (Procuration à Eric LATCHOUMANIN) - Mmes Olivia JEAN ép. RAMOUTAR-BADAL - Valérie HUGUES (Procuration à Mariette MANDRET) - MM. Duniere AGLAS - Jean-Luc PERIAN - René NOEL.

**ABSENTS** : M. Jean FAHRASMANE - Mme Cynthia DINANE.

**Monsieur Jocelyn CUIRASSIER a été désigné en qualité de secrétaire de séance.**

\*\*\*\*\*

### **OBJET: EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2017**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

**Vu** le budget primitif 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent ;

**Vu** le Compte de gestion du budget 2017 de la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant, dressé par Madame la Trésorière principale ;

**Vu** l'avis favorable de la Commission Finances/Ressources Humaines du 21 juin 2018 ;

**Considérant** que l'Assemblée délibérante s'est assurée que le receveur a repris, dans ses écritures, le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de

paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations prescrit de passer dans les écritures ;

Envoyé en préfecture le 06/07/2018

Reçu en préfecture le 06/07/2018

Affiché le

ID : 971-200041507-20180628-2018CC5SDBR28-DE

**Considérant** la concordance du Compte administratif 2017 avec le Compte de gestion du comptable 2017 ;

**Le Conseil Communautaire,**  
**Après en avoir délibéré,**

**ARTICLE 1 : STATUE** sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

**ARTICLE 2 : STATUE** sur l'exécution du budget de l'exercice en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

**ARTICLE 3 : DECLARE** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 par le receveur, visé conforme par l'ordonnateur, présente les mêmes résultats que le compte administratif ;

**ARTICLE 4 : DECIDE** d'approuver le Compte de gestion 2017 de la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant pour un résultat de clôture excédentaire de 4 762 256,99 € déterminé comme suit :

	Résultat à la clôture de l'année 2016	Part affectée à l'investissement En 2017	Résultat comptable de l'exercice 2017	Résultat comptable de clôture 2017
Investissement	293 931.48		-2 228 959.02	-
Fonctionnement	7 081 593.95	0	-384 309.42	1 935 027.54
<b>TOTAL</b>	<b>7 375 525.43</b>	<b>0</b>	<b>-2 613 268.44</b>	<b>4 762 256.99</b>

**ARTICLE 5 :** Monsieur le Président de la Communauté D'Agglomération la Riviera du Levant et la Comptable Publique sont chacun chargés, en ce qui le concerne, de l'application de la présente décision.

Fait et délibéré à Gosier, le 28 Juin 2018

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le,

Pour extrait certifié conforme

Et publication ou notification le,

LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION LA RIVIERA DU LEVANT

Jean-Pierre DUPONT

